

Mairie de Montrottier  
69770 MONTROTTIER

## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 JANVIER 2015 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gisèle GRANGE, Gérard PUIPIER, Michel CROIZER, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Gérard PINATTON, Jean MATHIEU, Catherine PEJU, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Muriel CHENOUEAU-GAUTIER, Hervé REY.  
Secrétaire de séance : G.GRANGE

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.  
Envoi du projet de contrat triennal aux conseillers municipaux.

**PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT D'UN BUDGET COMMUNAL :** Monsieur le Maire remercie de sa présence Mr Laurent LE NAOUR, Receveur à la trésorerie de St Laurent de Chamousset.

Mr le NAOUR expose au conseil municipal les grandes lignes servant au budget de la commune à savoir la section de fonctionnement qui gère les charges courantes (EDF, Eau, Chauffage, Téléphone...), les charges de personnel communal, les indemnités Maire et Adjointes, le remboursement des intérêts des emprunts. En général tout ce qui se rapporte au fonctionnement normal d'une collectivité.

En deuxième partie, la section d'investissement gère les gros travaux que la commune peut entreprendre (réfection des églises, construction de l'école ..). Cette section est définie par opérations et financée par des subventions, des prêts et l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement (dépenses-recettes).

Sera également remboursé sur la section d'investissement le capital des emprunts.

Puis Mr LE NAOUR présente un diaporama donnant des statistiques par rapport aux autres communes de même strates.

Le budget de la commune sera voté avant le 31 Mars 2015.

**REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME ZONE LA PARAUDIERE :** Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'enquête publique est terminée et que le commissaire enquêteur a rendu son rapport et que celui-ci n'appelle aucune observation.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer pour son approbation. Le conseil à l'unanimité donne son accord et autorise Mr le Maire à poursuivre ce dossier avec les organismes compétents.

**ETUDE POUR LE VILLAGE :** Michel GOUGET présente le dossier de Loïc PARMENTIER, architecte, pour une « étude du village à horizon 2030 ». Il expose les différentes phases ainsi que le coût. La problématique « signalétique » entre dans le cadre de cette étude et s'avère plus urgente. Après discussion, il s'avère que ce dossier sera représenté à un prochain conseil après une étude plus approfondie par la « Commission Développement Economique ».

**LOCATION SALLE DES SPORTS :** Gisèle GRANGE fait connaître au conseil municipal que des associations sportives ou culturelles extérieures à la commune demandent en location la salle des sports pour quelques heures. Il y aurait lieu de fixer un tarif horaire de location. Le conseil municipal fixe le prix de l'heure à 10 euros.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil Municipal :

- Décide de ne pas préempter pour le bâtiment de Mr et Mme DESGEORGES.
- Prend connaissance du problème de l'hôpital de Feurs pour suppression de services.
- Prend connaissance des nouveaux contrats à créer pour la prochaine période de TAP : théâtre, russe, musique.
- Prend connaissance de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 30 janvier 2015 à 18 h 30 en Mairie.

- Prend connaissance que le marché forain débutera le vendredi 6 février 2015 sur la place du centre,
- Prend connaissance des entretiens avec les cabinets d'urbanisme pour l'aménagement du terrain Second et que des compléments d'informations ont été demandés.
- L'élection du conseil municipal d'enfants aura lieu le lundi 2 février 2015 en Mairie, 25 candidatures ont été déposées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 00.  
Prochain conseil le Lundi 23 Février 2015 à 20 h 00.

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39  
Mail : [mairie@montrottier.fr](mailto:mairie@montrottier.fr)